



ALAE MONTGAILHARD 2021-2022

INFOS FAMILLES



L'ALAE. (Accueil de Loisirs Associé à l'École) est mis en place par la municipalité de Montgailhard et organisé par l'Association « Les Francas du Pays de Foix », il fonctionne sur les temps périscolaires du lundi au vendredi dans le cadre d'un projet pédagogique dépendant du projet éducatif Francas.

Pour cette rentrée scolaire particulière liée au Covid19, un protocole sanitaire adapté sera mis en place selon les directives de l'Etat.

HORAIRES D'ACCUEIL

- **MATIN** de 7h30 à 8h20 et de 7h30 à 8h50 le mercredi
- **MIDI** de 11h30 à 13h45
- **SOIR** de 16h à 18h30 : vous pouvez venir chercher votre enfant de 17h à 17h20, de 17h40 à 18h et de 18h20 à 18h30 (en dehors de ces horaires le portail sera fermé pour des raisons de sécurité. Des dérogations (rendez-vous médical, activité sportive ou culturelle hebdomadaire) peuvent être accordées sur présentation d'un justificatif. Se renseigner auprès de la direction de l'ALAE.

Mercredi après la classe :

Accueil mis en place par l'Agglo Foix-Varilhes dans les locaux de l'école Nelson Mandela à Foix de 12h à 18h30 (repas compris) ou de 12h à 14h (repas compris).

Un ramassage encadré par les animateurs des Francas du Pays de Foix est mis en place par l'Agglo Foix-Varilhes. Renseignements/inscriptions au bureau administratif des Francas du Pays de Foix les lundis, mardis et vendredis de 14h à 18h. Durant la période de pandémie, pour la sécurité de tous, nous privilégions les inscriptions par mail ou par l'intermédiaire du Portail Famille. N'hésitez pas à contacter le secrétariat au 05.61.02.96.28.

EQUIPE D'ANIMATION

Les enfants sont accueillis à l'ALAE par une équipe d'animateurs diplômés. Des animations variées et adaptées à leur âge leur sont proposées. Elles tiennent compte du rythme de la journée scolaire. L'équipe est constituée d'un directeur et d'animateurs salariés de l'association des Francas du Pays de Foix ainsi que de personnels de la commune de Montgailhard. Le taux d'encadrement est conforme à la réglementation SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports).

Une réunion de présentation de l'association et de l'ALAE aura lieu courant septembre à l'ALAE (date à venir).

MODALITES D'INSCRIPTION

Pour pouvoir inscrire votre enfant, vous devez :

- **Etre à jour des paiements ALAE de l'année écoulée.**
- **Avoir complété la fiche de renseignements 2021-2022**
- **Fournir les documents suivants :**

Photocopies du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant pour les vaccins obligatoires, numéro d'allocataire à la CAF de l'Ariège ou à défaut l'avis d'imposition N-2, nom et numéro de la compagnie d'assurance et une photo d'identité de l'enfant pour les activités ALAE.



TARIFS MENSUELS au 01/09/2021

Quotient Familial	Résidents Montgailhard			Résidents hors Montgailhard		
	1 enfant	2 enfants	3 enfants et +	1 enfant	2 enfants	3 enfants et +
Moins de 435 €	12,10 €	21,20 €	27,30 €	17,20 €	30,40 €	39,10 €
De 435 à 670 €	14,20 €	25,00 €	32,00 €	19,90 €	35,10 €	45,20 €
Plus de 670 €	16,90 €	29,70 €	38,10 €	23,60 €	41,50 €	53,30 €

Inscription pour 1 jour :

Résident à Montgailhard : 4 € Hors-Montgailhard : 5 €. A régler le jour de fréquentation à l'ALAE.

Règlements : espèces, CESU, virement bancaire ou chèque à l'ordre des Francas du Pays de Foix

Nouvelles modalités de règlement pour la rentrée 2021/2022

La participation financière pour la fréquentation de l'ALAE ne pourra plus se régler pour plusieurs mois à l'avance ou pour l'année scolaire complète.

Les factures seront envoyées entre le 8ème et le 10ème jour du mois suivant par mail. (ex : factures de septembre envoyées entre le 08 et 10 octobre). Pour les familles ne possédant pas d'adresse mail, les factures seront envoyées par courrier. Communiquer obligatoirement l'adresse mail et/ou postale sur la fiche de renseignements de l'enfant. Les paiements devront être effectués sous 8 jours après réception des factures et déposés **uniquement** dans la boîte aux lettres de l'ALAE en précisant sur l'enveloppe ou le chèque le numéro de facture ou joindre le coupon figurant sur la facture.

Seuls les paiements correspondants précisément à la facture (appoint) seront acceptés en espèces.

Pas de paiement à l'avance sauf exception pour les CESU. Ces derniers ne seront pas remboursables.

Procédure pour le paiement par virement bancaire :

Coordonnées bancaires à utiliser :

BANQUE : SOCIETE GENERALE

TITULAIRE DU COMPTE : LES FRANCAS DU PAYS DE FOIX ALAE MONTGAILHARD

IBAN : FR76 3000 3043 4000 0500 0620 663

BIC : SOGEFRPP

Mettre impérativement dans le libellé de l'opération
NOM Prénom de l'enfant et le **MOIS** concerné par le règlement

Attention : Les mises à jour de QF (Quotient Familial) de la Caisse d'Allocation Familiales seront connues au mois de janvier 2022 et prises en compte dès le mois de février 2022.

Ces ajustements sont susceptibles de modifier votre tarif mensuel.

ASSURANCE

Nous vous informons de l'intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personne (« individuelle accident ») couvrant les dommages corporels.

Groupe scolaire de Montgailhard ☎ 05.61.02.77.24

« LES FRANCAS DU PAYS DE FOIX » Lundi/Mardi/Vendredi 14h-18h
Groupe scolaire Paul Bert - Rue Paul Bert 09000 FOIX Tél : 05.61.02.96.28
lesfrancasdupaysdefoix@orange.fr <http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/>

